

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 octobre 2001
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 42 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

**Lettre datée du 23 octobre 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer des violations suivantes du territoire libanais :

- Le 30 septembre 2001, entre 11 h 21 et 12 h 36, des appareils de combat israéliens ont survolé à haute altitude les fermes occupées de Chab'a, jusqu'à la ville de Chakka. Ils ont en outre décrit des cercles au-dessus de la mer en direction de Bent Joubayl et Naqoura.
- Le 1er octobre 2001, entre 15 h 52 et 16 h 40, des chasseurs israéliens ont survolé la mer au large de Naqoura, en direction du nord, sur une distance de 10 kilomètres environ. Ils ont en outre décrit des cercles entre Beyrouth et Chakka et survolé les fermes occupées de Chab'a, en direction du nord.
- Le 2 octobre 2001, entre 11 h 15 et 12 h 15, des appareils de combat israéliens ont survolé la zone d'opérations de la FINUL à haute altitude. Ils ont en outre survolé les villes de Kafr Kala, Bent Joubayl et Yaroun ainsi que la mer au large de Naqoura.
- Le 3 octobre 2001, entre 10 h 1 et 10 h 40, des chasseurs israéliens ont survolé les régions de Joubayl, Beyrouth, Saïda, Damour et Marj'ouyoun ainsi que la Bekaa. Entre 11 h 30 et 11 h 55, ils ont survolé la mer au large de Joubayl, en direction de Chakka. Entre 10 h 25 et 15 h 34, des appareils de combat et des avions de reconnaissance israéliens ont survolé à haute altitude, et en 12 étapes successives, la zone d'opérations de la FINUL. Entre 15 h 20 et 16 h 10, deux chasseurs israéliens ont survolé les régions de la Bekaa et de Beyrouth. Entre 18 h 42 et 19 h 25, les forces israéliennes ont, à partir de leurs positions à Maghr Chab'a, Jabal al-Soumaq et Rouwayssat al-Alam sur les hauteurs de Chab'a et Kafr Chouba, tiré 85 obus d'artillerie, obus de mortier et obus de char et 80 balles à l'arme légère en direction du nord de la position de la FINUL (31-4) située à proximité de la porte de Chab'a et du sud-est de la



position de la Force (14-4) située à l'est de Kafr Chouba. Wadi al-Soumaq et le nord de la ville de Halta ont également été pris pour cibles.

- Dans la nuit du 3 au 4 octobre 2001, entre 22 h 10 et 1 heure, un appareil de combat israélien a survolé la région située entre Khaldé et Damour.
- Le 4 octobre 2001, entre 12 heures et 12 h 45, des chasseurs israéliens ont survolé à haute altitude la zone d'opérations de la FINUL.
- Le 22 octobre 2001, des appareils de combat israéliens ont bombardé de manière intensive les régions libanaises attenantes aux fermes de Chab'a. Ils ont lancé deux attaques contre les collines de Kafr Chouba et tiré plusieurs missiles. De son côté, l'armée israélienne a tiré une centaine d'obus de gros calibre, endommageant un grand nombre d'habitations et de biens. Les bombardements ont atteint la ville de Kafr Chouba ainsi que la route reliant Kafr Chouba à la ville de Chab'a, coupant la route en question. L'artillerie israélienne a en outre pris pour cibles Kafr Hamam, Bab al-Hawa, Mazra'at Bastara, Halta, Chanouh, Jabal Saddana et Birkat al-Niqar, situés à l'ouest de la ville de Chab'a, ainsi que d'autres villages libanais des environs.

Les violations de l'espace aérien libanais et les agressions israéliennes susmentionnées montrent bien qu'Israël continue de provoquer et de menacer le Liban, constituent une violation flagrante de la souveraineté du Liban et de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, et compromettent la sécurité et la stabilité dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Sélim Tadmoury